



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE
L' AISNE

COMMUNE DE SISSONNE

REGISTRE DES **DÉLIBÉRATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 janvier 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le cinq janvier à 18 heures 05 minutes,
le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
VANNOBEL Christian, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : GANDON Bernard (adjoint) –LEFEVRE Liliane
(adjointe) – ROUAN Frédéric (adjoint) – BORDIER Patrick (adjoint) - RAGUET
Charles – QUEHEN Marie-Pierre – RIOU Catherine –AVEZ Frédéric LEBEE Pierre-
Marie.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs : CAUJOLLE Sandrine (adjointe) (*pouvoir à B.
GANDON*) – DOUDOU Philippe (*pouvoir à C.VANNOBEL*) - PIROZZINI Séverine.

Absents : Madame et Monsieur : BARDON Philippe – RENAUX Sophie - PLUMET
Fabien –BAUDET Flora – JACZMINSKI Sandrine - LEMENUUEL Sylvie

Madame LEFEVRE Liliane est élue secrétaire de séance et accepte les fonctions.

Date de la Convocation

29/12/2017

Date d'affichage

01/01/2018

****NOMBRE DE MEMBRES****

Afférents au Conseil : 19

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 12

PROCES VERBAL
Affiché le 8 janvier 2018

01 - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « Mise en œuvre de dispositifs expérimentaux et innovants d'accession sociale et/ou abordable »

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet du Conseil Régional pour la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux et innovants d'accession sociale et abordable à la propriété. Les objectifs de la région sont :

- *répondre aux besoins de logements des ménages, notamment les jeunes actifs, les actifs de retour à l'emploi ... afin de faciliter leur parcours résidentiel,*
- *favoriser la résorption d'espaces urbains délaissés (friches, dents creuses,...) afin de lutter contre l'étalement urbain,*
- *lutter contre des phénomènes de ségrégation socio-spatiale (quartiers paupérisés ou en voie de paupérisation,...) ou de déséquilibres territoriaux (perte de population, difficulté d'accession sur des zones tendues, lutte contre la vacance,...) en favorisant une meilleure mixité sociale et fonctionnelle,*
- *améliorer la qualité du bâti existant et promouvoir un habitat économe en énergie.*

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Valide** le dispositif expérimental proposé dans le cadre de l'appel à projets « Accession sociale et/ou abordable à la propriété »
- **Garantit**, pour le déploiement du dispositif expérimental proposé la mobilisation pluriannuelle de ses crédits en investissement au titre de son budget 2018 et 2019 ainsi que les crédits de paiement correspondants sur toute la période du conventionnement indiqué préalablement.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant cet appel à projets.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H11

Christian VANNOBEL
Maire de Sissonne